**Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.**

**MULTI ASSET CLIENT SOLUTIONS**

# AXA World Funds - ACT Multi Asset Optimal Impact

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - ACT Multi Asset Optimal Impact I Capitalisation EUR (ISIN: LU2080768414)
*Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe*

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment vise à la fois à générer une croissance de votre investissement à long terme, en EUR, et un objectif d'investissement durable, en investissant à travers un large éventail de classes d'actifs dans des titres démontrant un impact social et environnemental positif.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active indépendamment de tout indice de référence et vise à soutenir, sur le long terme, les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies en mettant l'accent sur les enjeux environnementaux et sociaux.
Il applique l'approche d'AXA IM en matière d'investissement à impact https://www.axa-im.com/who-we-are/impact-investing qui repose sur 5 piliers : l'intentionnalité, la matérialité, l'additionnalité, l'externalité négative et la mesurabilité. En premier lieu, le Compartiment est tenu d'appliquer à tout moment la Politique d'exclusion sectorielle et la Politique en matière de Standards ESG d'AXA IM, sauf pour les produits dérivés et les OPC sous-jacents https://www.axa-im.com/our-policies et une approche sélective « Best-in-universe » (type de sélection ESG consistant à donner la priorité aux entreprises les mieux notées de l'univers d'investissement d'un point de vue extra-financier, indépendamment de leur secteur d'activité, et à accepter des biais sectoriels, sachant que les secteurs jugés globalement les plus vertueux seront plus fortement représentés) en mettant l'accent sur le pilier Environnement (« notes E ») pour la poche actions et sur la base d'une analyse ESG qualitative pour la poche d'obligations vertes, durables et sociales, réalisée selon la méthodologie d'investissement à impact d'AXA IM https://www.axa-im.com/who-we-are/impact-investing comme décrit plus en détail dans le prospectus. D'autre part, le Gestionnaire Financier combine des convictions fondées sur le jugement et des analyses quantitatives dans le cadre d'une approche du risque à plusieurs niveaux, et tient compte d'une variété de signaux de marché permettant d'appréhender le contexte macroéconomique, les valorisations, le sentiment des investisseurs et les facteurs techniques. Le processus de sélection des titres repose sur une analyse rigoureuse du modèle économique, de la qualité de l'équipe de direction, des perspectives de croissance et du profil risque/rendement global des sociétés avec un accent sur leur capacité à créer un impact positif. À titre d'exemple, les critères ESG peuvent être l'empreinte carbone pour la dimension environnementale, la gestion des ressources humaines et l'égalité des sexes pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération pour la partie gouvernance.
Les données ESG utilisées se basent sur des méthodologies fondées en partie sur des données de tiers et, dans certains cas, sont développées en interne, sont subjectives et peuvent évoluer au fil du temps. L'absence de définitions harmonisées peut rendre les critères ESG hétérogènes. Ainsi, les différentes stratégies utilisant des critères ESG et des rapports ESG sont difficiles à comparer entre elles. Les stratégies intégrant des critères ESG et celles intégrant des critères de développement durable peuvent utiliser des données qui semblent similaires, mais qui doivent être distinguées, car leur méthode de calcul peut être différente.
Le Compartiment investit jusqu'à 75 % de son actif net dans des actions, y compris des actions à dividende élevé, et jusqu'à 100 % dans des titres de créance, y compris des obligations indexées sur l'inflation (essentiellement des obligations vertes, sociales et durables), émis par des gouvernements et des sociétés principalement domiciliées ou cotées dans les pays de l'OCDE, dont 30 % maximum peuvent être de qualité Sub-Investment Grade.
Le Compartiment vise à limiter la volatilité annualisée à 10 %.
Le Compartiment peut, à hauteur de 10 %, détenir des titres décotés et des titres en défaut du fait de la rétrogradation de leur notation, s'ils sont considérés conformes à l'objectif du Compartiment. Ces titres devraient être vendus dans un délai de 6 mois, à moins que certains événements n'empêchent le Gestionnaire Financier de le faire.
Le Compartiment peut également investir dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation à hauteur de 50 % de son actif net.
La sélection des instruments de crédit ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des actifs s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier. Le Compartiment peut investir jusqu'à 30 % de son actif net dans des titres d'émetteurs de pays n'appartenant pas à l'OCDE, jusqu'à 5 % de son actif net dans des obligations Contingent Convertible et jusqu'à 10 % de son actif net dans des Actions A chinoises cotées dans le cadre du programme Shanghai-Hong Kong Stock Connect. Le Compartiment peut investir dans des instruments du marché monétaire et jusqu'à 10 % de son actif net dans des OPCVM et/ou des OPC.
La politique d'investissement peut être réalisée par le biais d'investissements directs et de produits dérivés, en particulier des Total Return Swaps sur actions, indices ou obligations, et des swaps de dérivés de crédit.
Le Gestionnaire Financier gère le risque de marché dans la limite d'un niveau de VaR inférieur à 7 % de la VL du Compartiment, dans des conditions de marché normales. La VaR utilisée par le Gestionnaire Financier aura un horizon d'investissement de 5 Jours Ouvrés, avec un intervalle de confiance de 95 %. Cela signifie qu'il existe une probabilité de 5 % pour qu'une perte subie par le Compartiment au cours de ces 5 Jours Ouvrés dépasse 7 % de la VL du Compartiment. Cette VaR correspond à une probabilité de 1 %, dans des conditions de marché normales, que la VL du Compartiment perde plus de 20 % de sa valeur à un horizon de 20 Jours Ouvrés. Le Gestionnaire Financier s'attend à ce que le niveau d'effet de levier du Compartiment calculé au moyen de l'approche par la somme des expositions notionnelles soit compris entre 0 et 3. Cependant, nous attirons l'attention des investisseurs du Compartiment sur le fait que le niveau d'effet de levier effectif du Compartiment puisse, à tout moment, être plus élevé que le niveau de levier susmentionné du fait des conditions de marché. Des produits dérivés pourront être utilisés à des fins de gestion efficace du portefeuille, de couverture et d'investissement.
La sensibilité du Compartiment aux taux d'intérêt sera comprise entre 2 et 8.
La sensibilité est un indicateur mesurant l'impact d'une variation de 1 % des taux d'intérêt du marché sur la valeur du Compartiment.
Le Compartiment est un produit financier qui a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est l'EUR.

### Horizon d'investissement

Ce Compartiment peut ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant 5 ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation.
Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs. La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.
Investissement initial minimum : 5 000 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'Actions concernée.
Investissement ultérieur minimum : 1 000 000 EUR ou l'équivalent dans la devise de la Classe d'Actions concernée.

## Profil de risque et de rendement

**Risque plus faible** ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

| 1 | 2 | 3 | **4** | 5 | 6 | 7 |
|---|---|---|---|---|---|---|

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.
La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.
La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

### Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.
Risque de liquidité : risque de faible liquidité dans certaines conditions de marché pouvant empêcher le Compartiment de valoriser, acheter ou vendre tout ou partie de ses actifs, et avoir un impact potentiel sur sa valeur liquidative.
Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| **Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement** | |
|---|---|
| Frais d'entrée | Aucun |
| Frais de sortie | Aucun |
| Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. | |
| **Frais prélevés par le fonds sur une année** | |
| Frais courants | 0.75% |
| **Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances** | |
| Commission de performance | Aucune |

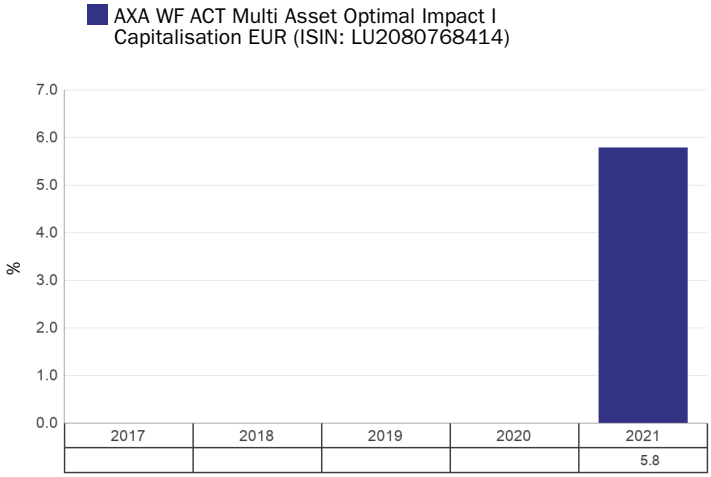
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2021. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2021. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Commissions et charges » du prospectus, disponible sur le site www.axa-im.com.

## Performances passées




Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 15/06/2020 et la classe d'actions en 2020.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

## Informations pratiques

**Dépositaire :**

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

**Autres informations :**

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur https://funds.axa-im.com/. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur https://funds.axa-im.com/. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. Sur demande, la société met une version papier à disposition gratuitement. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

**Publication de la Valeur liquidative :**

La Valeur liquidative par action est disponible sur https://funds.axa-im.com/ ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

**Législation fiscale :**

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

**Déclaration de responsabilité :**

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

**Transfert entre Compartiments :**

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur https://funds.axa-im.com/.